

# Commune de Bière

## Rapport de gestion sur les comptes et bilan communaux 2025

---

Afin d'éviter d'oublier des éléments importants et d'en favoriser l'usage, le rapport de gestion se déroule dans le même ordre que l'ensemble des comptes.

### ***Rapport financier***

Le rapport financier précise en page no 1 un total des recettes budgétaires ordinaires cumulant à CHF 11'618'779.48. La différence marquante par rapport aux comptes 2024 et au budget 2025 est commentée par la suite. La marge d'autofinancement s'est, elle, portée à CHF 1'892'670.59, soit en augmentation de près de 25% comparé aux comptes 2024, et sans commune mesure avec le budget 2025.

### ***Comptes d'investissements***

Compte 9141.501 : Amortissement par la réserve comme prévu dans le préavis initial.

## ***Tour d'horizon des comptes par ordre administratif***

### **1. Administration générale**

Le bouclage laisse apparaître une très grande stabilité dans les chiffres globaux, tant en comparaison avec les chiffres 2024.

### **2. Finances**

Nous relevons que les revenus nets globaux sont supérieurs de ce que budgété. Les charges étant principalement affectées par le jeu des attributions à des fonds de réserve, pas estimables dans l'exercice du budget, et soumises à votre approbation.

#### **210 Impôts**

Les revenus globaux, très proches de ceux observés en 2024, présentent des particularités notoires, soit dans le détail :

- Impôt sur le revenu, sur la fortune, sur le capital et sur le bénéfice en baisse par rapport à 2024, malgré l'accroissement de la population.
- Impôt à la source et droits de mutation en forte hausse, ce dernier grâce à l'abandon de la mesure prévue par le Canton de « confisquer » la moitié de ce revenu.

## **220 et 230 Service financier et Amortissements et réserves**

Ces deux postes ont été soumis à d'importantes fluctuations, dues pour le service financier aux aléas de la péréquation, dont, pour rappel, les chiffres imposés par le Canton portés au budget représentent en global une différence en notre faveur de près de CHF 560'000.00, et pour les amortissements et réserves au poste 230.3801 attribution à des fonds de réserve, soumis à votre approbation.

## **3. Domaines et bâtiments**

Le résultat global, bien que proche des comptes 2024, présente des disparités qui s'expliquent dans le détail ci-après :

### **311 Gravière**

Le produit des ventes, en baisse significative par rapport à 2024 et au budget 2025.

## **32 Forêts et pâturages**

### **320 Forêts**

La perte globale observée en 2025 de CHF 67'520.91, soit en nette baisse par rapport à 2024 et au budget 2025 s'explique d'une part par des volumes de travail et de ventes pas maîtrisés au budget, des remboursements de tiers et des subventions mal budgétés. Ces derniers ne sont malheureusement pas pérennes.

## **35 Bâtiments communaux**

Les variations observées, tant dans les charges que les revenus en comparaison aux comptes 2024 et les fortes variations par rapport au budget 2025, sont en grande partie dues au poste 358 Avenue du Tir Fédéral 10. Il s'agit en l'occurrence des frais engagés dans le cadre du sinistre du collège, et du remboursement de ces derniers par l'assurance incendie ECA, ainsi que des frais d'étude pour la reconstruction.

## **4. TRAVAUX**

### **430 Routes**

Les principales différences par rapport au budget 2025 proviennent de l'entretien des fontaines, plus particulièrement sur l'affaire de la fontaine des 4 goulots, qui n'a pas abouti en 2025 et dont l'incidence se répercute sur les comptes 430.3141 et 430.4361.

## 5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Il faut remarquer que pour la première fois depuis de très nombreuses années, la différence, bien que très modeste, par rapport non seulement au budget, mais aussi par rapport aux comptes précédents est positive !

## 8. SERVICES INDUSTRIELS

### 830 Service du gaz

- A noter une légère baisse dans les volumes achetés et vendus. La politique communale, en relation avec la société VALGAZ, de stabiliser dans la mesure de nos moyens les prix pour le consommateur explique la stabilité observée malgré des prix journaliers sur les marchés mondiaux pour le moins volatiles.

## BILAN

### 914 Patrimoine administratif

Nous avons profité de comptes positifs, et en vue de procédure MCH2, de réaliser quelques amortissements supplémentaires, afin de mettre à zéro certains investissements. Ces amortissements se montent à CHF 53'400.64.

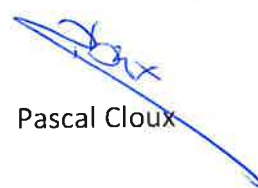
Au nom de la Municipalité de la Commune de Bière

Le Syndic :

  
Michel Dénéreaz



Le Secrétaire :

  
Pascal Cloux

Bière, le 5 mai 2026

